

## Synthèse des discussions de la rencontre du 17 janvier 2023

### Étaient présent.es :

Jean Bélanger, doyen de la FSE

Anne-Sophie Bendwell, responsable aux affaires uqamiennes de l'ADEESE

Geneviève Messier, directrice du Bureau de la formation pratique

L'adoption de la synthèse de la rencontre du 11 janvier 2023 ne peut pas être faite aujourd'hui puisque la représentante de l'ADEESE n'a pas pu le consulter avant la rencontre. Jean Bélanger réitère le souhait que les informations soient envoyées aux associations modulaires et que ces dernières soient également invitées aux rencontres.

**Tableau de suivi du plan d'action :** Le code de couleur du tableau de suivi du plan d'action est présenté. Le vert signifie que le dossier est en voie d'être réalisé dans le délai prévu. Le jaune indique qu'il est possible que l'échéance prévue ou revue soit dépassée. Le rouge indique que l'avancement du dossier accuse un retard.

Un message sera envoyé à l'ensemble des étudiantes et étudiants quand le tableau de suivi sera mis en ligne sur le site Web de la Faculté ainsi que lorsque des modifications y seront apportées. Il est également convenu qu'une équipe Teams sera créée afin que le tableau de suivi puisse être commenté par tous les membres du comité de suivi.

**Action 28 – Ajout aux plans de cours des cours de stage d'un encart sur les politiques 16 et 42 qui touchent le harcèlement à l'UQAM ainsi que les informations concernant les recours et services disponibles en cas de harcèlement :** ce point sera discuté lors de la rencontre du 24 janvier du comité de travail sur les politiques 16 et 42. Le message qui a été envoyé aux étudiantes et étudiants à l'automne 2023 pourrait être repris et intégré à l'encart.

Il est aussi question de la création d'une formation après l'engagement d'une personne au BIPH. En attendant, il serait possible de travailler à la création d'une capsule vidéo qui serait diffusée dans les cours stages. Il serait aussi envisageable de créer un lien courriel vers le BIPH ou un forum pour poser des questions en lien avec la vidéo. L'idée pourra être discutée avec le BIPH la semaine prochaine.

**Action 9 – Création d'un comité paritaire sur les parents-étudiants :** une annonce sera faite demain au CPFE pour solliciter des candidatures.

Anne-Sophie Bendwell demande que la disparité de la charge de travail des stagiaires soit abordée au CPFE de demain. Geneviève Messier rappelle que le sujet sera abordé demain (voir le point 3.7 de l'ordre du jour du CPFE du 18 janvier 2023). Elle souligne aussi que

les modalités des stages sont déterminées par les programmes. Il est difficile de décider dès maintenant du nombre de planifications à réaliser tant que les discussions et les réflexions en équipe-programme ne sont pas faites. On peut toutefois suggérer aux programmes d'inscrire un point sur la disparité de la tâche dans leur comité de programme. Anne-Sophie Bendwell mentionne que les étudiants pointent un écart de charge de travail dans un même programme. La disparité serait observable en fonction des personnes superviseuses.

**Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail :** les étudiantes et étudiants aimeraient savoir l'état d'avancement des travaux de la Faculté sur le sujet. Le doyen répond que le document de la CNESST présenté à l'ADEREQ sera envoyé aux étudiants. La représentante de l'ADEESE souhaite tenir une discussion sur d'autres situations qui peuvent justifier une absence en stage et qui ne cadrent pas avec les journées d'absence prévues dans la loi. Il est mentionné que la loi n'exige pas de justification pour une absence en stage. Il n'y a par ailleurs pas de contrainte à ce que le milieu de stage ou la personne superviseuse en demande une. Il faut établir des balises sur la nature de la déclaration d'absence.

**Action 4– Organisation d'une journée facultaire sur le fonctionnement des comités de programmes :** cette journée était initialement prévue en mars 2023. Il serait toutefois préférable que la journée se tienne en avril, après les stages. Cette journée pourrait aussi être l'occasion de discuter de la charge de travail et de l'écologisation des programmes. La représentante étudiante demande à ce qu'on évalue la possibilité de rémunérer les personnes participantes. Elle ajoute que l'ADEESE peut contribuer offrir une petite contribution.

**Salarisation des stages :** la représentante étudiante propose l'organisation d'une journée facultaire qui souligne l'apport des stagiaires aux milieux scolaires. Cette activité permettrait de présenter des initiatives intéressantes. Le doyen mentionne que le Mois de la reconnaissance serait l'occasion de le faire. Un point sur le sujet pourrait être mis à l'ordre du jour du Comité de suivi.

**Affaires diverses – Projet de semis :** l'ADEESE demande d'avoir accès à un local ensoleillé.